

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## 15 septembre 2016

Présents : M Michel MARESCOT - Maire- Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE - M Pascal DROCCHI - Adjoint - M Thierry BONVOISIN - M Michel DABOUT – M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE - M Olivier PONTHEIU.

Excusés : Mme Michelle LEGRY donne pouvoir à Mme Martine LETARTRE,  
M Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT.

A été désigné en qualité de secrétaire : M Olivier PONTHEIU.

- Informations de Monsieur le Maire

- Remerciements

- Pour les fleurs envoyées pour l'anniversaire de la Doyenne de la commune, Mme TISON
- Pour la subvention octroyée à la SNSM de Honfleur
- L'association « Esquisses et couleurs » pour les avoir laissé exposer au lavoir

- Rapport du Commissaire enquêteur

Pour la création du chemin reliant l'ancienne voie communale n°8 dite des Fossés Vieux à la mer. L'avis est Favorable. Le rapport a été transmis à Monsieur le Préfet pour arrêté.

- Ecole

- Effectifs : Rentrée scolaire 35 élèves + 4 nouveaux élèves en janvier 2017.
- Proposition de travaux pour la mise en sécurité de l'école pour juguler toutes menaces éventuelles : évacuation, confinement. Projet d'1 nouvelle entrée.
- Proposition de travailler sur l'écrivain, Philippe Reynier, né à Villerville et mort pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale. Cérémonie au monument aux morts le vendredi 2 décembre 2016.

- Travaux déjà effectués pour la mise en sécurité du Garage

Electricité, alarme incendie, skydômes et maçonnerie pour 16 722€20 sur un budget de 30 000€.

- Recettes

- Régie horodateurs 2016 : 18 147€70 soit + 14,88% par rapport 2015.
- Fondation du Patrimoine : 1 500€ de dons pour la réfection du calvaire.

- Mise en service de caméras dites de fuite (2 au niveau du croisement entre le champs vert et la RD 513, 1 placée sur le Garage)

- Ouvertures de livret A

Depuis de nombreuses années, la commune offrait pour chaque naissance un livret A au nom du nouveau-né avec 16€. Suite aux difficultés rencontrées avec la Poste (rejets de la Poste, non utilisation du compte....), Monsieur le Maire propose malheureusement d'arrêter cette action.

Comme cela a été le cas il y a quelques années, Mme FILIPOV propose à la place que la commune fasse une plantation annuelle pour les naissances (en novembre par exemple). Accord du Conseil.

- Défense incendie et eau potable

Des travaux débuteront fin octobre pour 35 jours rue Butin. Pose également d'une borne incendie rue des Poilus pour respecter les distances d'implantation en cas de nécessité.

- Démission d'un Adjoint - Détermination du nombre de postes d'adjoint

Suite à la démission de M BONVOISIN de son poste d'adjoint au maire tout en restant conseiller municipal, il est demandé au Conseil de déterminer le nombre de postes d'adjoint. Les délégations de M BONVOISIN seront à redistribuer entre les Adjoints. Proposition de maintenir 3 postes d'adjoint.  
Accord du Conseil.

- Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) : débat sur les orientations générales

Un RLPi édicte des prescriptions à l'égard des publicités, des enseignes, et des pré-enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Ces règles sont plus restrictives que le règlement national, elles peuvent être générales ou s'appliquer à des zones identifiées. La commune de Villerville sera en zone 2.

Monsieur le Maire propose au cours de ce débat d'orientation les points suivants :

- Compte tenu du peu d'articles du Code de l'environnement évoqué de les reproduire stricto sensu en annexe, il faut préciser quelques termes : baie – lambrequin - auto-éclairante – modénature et enseigne numérique.
- A l'article E.1.7, les enseignes lumineuses : le terme « autres services d'urgence » paraît être voué à éventuelle contestation.
- A l'article E.1.5, enseignes sur vitrine : concernant les « vitraux phanie », la question des 10% maxi peut se poser. N'est-il pas nécessaire d'aller légèrement au-delà ?
- L'annexe nécessiterait de reproduire précisément les communes comprises dans telle ou telle zone ex : zone 2 : les communes, village.

Accord du Conseil.

- Vente d'un bien communal

Ne trouvant pas de locataires prouvant leur solvabilité pour la location de la maison située 4 rue de la Cour du Pont, ce bien a été mis en vente par 2 agents immobiliers. Nous venons de recevoir une offre ferme de 210 000€ dont 10 000€ de frais d'agence certifiée par l'organisme bancaire. La création et les frais de branchement aux eaux usées seront à la charge de l'acheteur. Le notaire sera pour les 2 parties Maître VARIN (Lisieux).

Accord du Conseil.

- Devis

- Technosol

Suite au renversement d'un camion de 40 tonnes chemin du Bois de Beauvais qui a très considérablement abîmé la voirie, des forages ont été demandés. Vu les difficultés rencontrées avec l'assurance adverse depuis un an, il est demandé au Conseil de régler la facture de ces forages d'un montant de 9 597€60 TTC avant estimation des travaux par l'entreprise Eiffage. Notre assureur se chargera de récupérer ensuite cette somme car la commune n'est absolument pas responsable.

Accord du Conseil.

- NCI

La commune a passé 1 contrat avec Universal connect pour une refonte de l'ensemble de nos contrats de téléphonie et internet. Afin de concrétiser ce

projet, il est proposé au Conseil un devis de 3 938€40 TTC pour le câblage et la fourniture de 2 bornes wifi afin de mettre en réseau les postes de la mairie.  
Il est demandé des informations complémentaires concernant les fiches techniques des bornes, le schéma de câblage de principe ainsi que le détail sur les prestations de paramétrage des bornes et notamment l'aspect réglementaire de conservation des traces d'utilisation.  
Accord du Conseil sous réserve de recevoir ces informations complémentaires.

- SDEC Energie :

- Modification des statuts

Le contexte législatif et réglementaire, en constante évolution dans le domaine des distributions publiques d'énergie comme dans celui de l'organisation territoriale, nécessite l'adaptation des statuts du SDEC Energie auquel notre commune est adhérente.

Accord du Conseil.

- Demande de retrait de la communauté de communes (CC) de Cabalor

Suite à la fusion des CC de Cabalor, de l'Estuaire de la Dives et de Copadoz, cette nouvelle CC n'exerce plus la compétence éclairage publique. La CC de Cabalor était adhérente au SDEC Energie uniquement pour la compétence éclairage publique, elle a donc sollicité son retrait au 31/12/16.

Accord du Conseil.

- Modification de la régie n°5

Les ruches de la commune ont produit en fin d'été du miel et il est proposé de vendre des pots de miel de 125 g pour un montant 4,90€ et 250g pour 9,50€ à l'Office de Tourisme et à la mairie.

Il convient de compléter la régie par la vente de livres.

Pour encaisser ces ventes, proposition de les ajouter à la régie n°5 de l'Office de Tourisme.

Accord du Conseil.

- Demande de subvention de ravalement : 6 place du Bouloir

Il est proposé suite au contrôle des factures par SOLIHA Normandie d'octroyer la somme de 420,35€ correspondant à 10% du montant des travaux.

Accord du Conseil.

- Questions diverses

- Achat de cabines de plage :

Proposition d'achat de 9 cabines de plage à la commune de Bénerville sur Mer pour 100€ l'unité avec une réduction de 10% soit 810€.

Accord du Conseil.

- Vente d'achat d'1 caveau du cimetière

Proposition d'achat d'un caveau double pour la somme de 2 000€.

Accord du Conseil.

- 3<sup>ème</sup> brocante à Villerville les 29 et 30 octobre 2016

- Feu d'artifice du Singe en Hiver le samedi 8 octobre 2016 à 23h00.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire  
Michel MARESCOT

